

Commune de Saint Etienne de Lugdarès
Note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2023
Budget annexe 12403 - Lotissement

I. Le cadre général du budget primitif

L'article L 2313-1 du CGCT prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif qui constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire, retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues pour une année civile. Par cet acte, le Maire, ordonnateur, est autorisé à encaisser les recettes et payer les dépenses qui y sont inscrites. Il doit être voté par le Conseil municipal avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte ou le 30 avril les années de renouvellement du Conseil, puis transmis au représentant de l'Etat dans le cadre du contrôle de légalité dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Le budget primitif du lotissement 2023 a été voté le 14 avril 2023 par le Conseil municipal avec reprise des résultats cumulés de l'exercice 2022, le compte administratif 2022 ayant été adopté le 15 mars 2023. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Ce budget est structuré en 2 sections, celle de fonctionnement et celle d'investissement.

II. La section de fonctionnement

Vue d'ensemble

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
		Chapitre 70	217 296.19
Total dépenses réelles	0.00	Total recettes réelles	217 296.19
Chapitre 023			
Chapitre 042	126 059.00	Chapitre 042	
Total opération d'ordre	126 059.00	Total opération d'ordre	
Déficit reporté 002	91 237.19	Excédent reporté 002	
Total général	217 296.19	Total général	217.296.19

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 217 296.19€. Elles correspondent à la constatation du stock des terrains fin 2022, cumulée avec le déficit de clôture 2022.

Les recettes de fonctionnement d'un même montant correspondent au produit de la vente des terrains.

III. La section d'investissement

Vue d'ensemble

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
Chapitre 16	10 000.00		
Total dépenses réelles	10 000.00	Total recettes réelles	0.00
Chapitre 023			
Chapitre 042		Chapitre 040	126 059.00
Total opération d'ordre	0.00	Total opération d'ordre	126 059.00
Déficit reporté 002	116 059.00	Excédent reporté 002	
Total général	126 059.00	Total général	126 059.00

Les dépenses d'investissement sont de 126 059.00 € correspondant à un remboursement d'emprunt pour 10 000 € et au déficit d'investissement reporté de 116 059.00 €.

Les recettes d'investissement, elles aussi de 126 059.00 €, comptabilisent le stock des terrains début 2023.

Fait à Saint Etienne de Lugdarès, le 19 avril 2023
Mme le Maire,
Françoise BENOIT

